

Communiqué de presse

Mercredi 27 août 2008

Rejet ferme de l'initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre »

Le message du Conseil fédéral met en lumière les conséquences négatives de l'initiative

economiesuisse salue la décision du Conseil fédéral de recommander le rejet de l'initiative populaire « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Comme le gouvernement l'indique dans son message, l'acceptation de l'initiative reviendrait à supprimer la base existentielle de l'industrie de l'armement

En matière d'exportations de matériel d'armement, la Suisse applique déjà des procédures d'autorisation strictes, fondées sur les normes internationales. Ces procédures sont mises en œuvre avec rigueur. L'interdiction complète des exportations que réclament les opposants à l'armée est donc inutile. Elle menacerait en outre des emplois et l'innovation en Suisse.

Les auteurs de l'initiative sont conscients que leur projet ferait disparaître des emplois, puisqu'ils demandent que la Confédération soutienne durant dix ans au maximum les régions et les employés touchés par les interdictions. Une telle mesure, dont le coût est évalué à un demi-milliard de francs environ, serait erronée sur le plan de la politique financière et constitue motif supplémentaire de rejeter l'initiative.

Le souverain a balayé une initiative similaire par 77,5 % de non en 1997.

Pour toutes questions :

Gregor Kündig, membre de la direction d'economiesuisse

Téléphone : +41 (0)79 / 755 97 75

gregor.kuendig@economiesuisse.ch